

PROJET

2. LE SÉJOUR DE TROIS MOIS AU BÉNIN

1. Le jeune voyage seul.
2. Dès son arrivée, il/elle est immergé(e) au sein d'une famille béninoise. La vie est organisée et encadrée par un travailleur social expérimenté expatrié et par une équipe d'éducateurs béninois.
3. Engagement dans des projets de développement locaux (petit élevage, maraîchage, entretien des locaux d'une école, etc.) dont certains directement soutenus par l'ONG LA POMMERAIE
4. Observation de l'adolescent(e), évaluation permanente de son évolution et (re)construction de projets pour le retour en Belgique.
5. Contacts très réguliers avec l'équipe en Belgique, laquelle reste le point de référence pour la famille, l'entourage et le mandant.

3. LE RETOUR EN BELGIQUE

« Atterrissage », retour à une autre réalité. Concrétisation, consolidation et suivi du projet de vie du jeune élaboré au Bénin (période de deux mois prolongeable de deux mois). Possibilité de double mandat pour une période maximale d'un mois. Mobilisation active de l'entourage du jeune et des divers réseaux qui auront été sollicités lors de la conception de son projet.

CONTACTS

L'équipe «Pieds-sur-Terre» en Belgique

Bruno MELLA, Responsable

Rue de Gesves, 10,
B-5340 Faulx-les-Tombes - BELGIQUE
Tél.: 0032 (0) 81.57.07.46
GSM: 0032 (0) 472/98.53.80
Fax.: 0032 (0) 81.57.01.40
Email: pst@pommeraie.be
Site internet: www.pommeraie.be

L'équipe «Pieds-sur-Terre» au Bénin

Jean-Louis LÉFÈVRE, Responsable

Ou en cas de nécessité:
Denis RIHOUX, Directeur.
Tél.: 0032 (0) 81.57.07.46
Email: denis.rihoux@pommeraie.be

**vous souhaitez nous soutenir ?
L'ASBL est agréée pour délivrer
des attestations fiscales pour tout don
à partir de 40€ par année civile.
Compte dons (avec mention
de vos coordonnées) :
BE 72 0353 7183 7316**

Merci!

« Comment se perdre
pour mieux se (re)trouver ? »

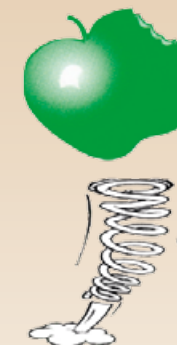
« Pieds-Sur-Terre »

SÉJOURS ÉDUCATIFS DE RELIANCE IMMERSION

Travaux d'intérêt humanitaire et de coopération

Mission : Séjour de rupture

Ce projet propose à des adolescents et adolescentes en grandes difficultés d'être coupés de leurs milieux et de leurs fonctionnements souvent erratiques pour vivre une expérience sociale, culturelle, humanitaire et écologique pendant un séjour de trois mois au Bénin.



LA POMMERAIE

Projet Pédagogique Particulier

Organisé par l'ASBL la Pommeraie
avec le soutien de :



FÉDÉRATION
WALLONIE-BRUXELLES

OBJECTIFS	<p>De Socialisation. Le jeune s'intègre dans une communauté, dans un environnement inconnu et devra confronter ses désirs, ses souhaits, ses envies, ses besoins même primaires à une réalité quotidienne différente, bousculante, déstabilisante. C'est découvrir l'Autre, différent, mais aussi miroir.</p> <p>Individuels. Permettre au jeune de reprendre confiance en lui et en ses potentialités en le responsabilisant au sein d'une expérience de vie difficile, porteuse de valeurs humaines et citoyennes. Permettre à la famille de prendre du recul et envisager de se retrouver avec le jeune au terme de leurs expériences réciproques.</p> <p>Culturels. La confrontation à d'autres modes de vie, aux difficultés économiques et sociales du pays qui l'accueille, l'amène à s'interroger sur ses propres difficultés, à les relativiser et à réfléchir sur sa propre existence, son identité propre et aux valeurs qu'il adopte. Initier une prise de conscience des rapports Nord-Sud et de leurs implications ici et là-bas, ouverture à une citoyenneté mondiale.</p> <p>Écologique. Sensibiliser le jeune à l'impact écologique du voyage et l'amener à réfléchir à d'éventuels moyens de compensation.</p> <p>De Coopération. Permettre au jeune, par une action volontaire et bénévole, de donner son énergie dans l'aide à l'Autre pour épauler des projets élaborés par et pour la communauté.</p>
BENEFICIAIRES	<p>Adolescents garçons et filles de 16 à 18 ans (20 ans si prolongation des mesures par décision judiciaire et exceptionnellement 15 ans).</p> <p>Issus de toute la fédération wallonie-Bruxelles et confiés par le Conseiller de l'Aide à la Jeunesse, le Directeur de l'Aide à la Jeunesse, ou le Tribunal de la Jeunesse.</p>

BENEFICIAIRES	<ul style="list-style-type: none"> · Jeunes mettant en échec les autres formules de prise en charge proposées dans le secteur de l'Aide à la Jeunesse. · Jeunes présentant des fragilités personnelles, en difficulté de relation ou en rupture avec leurs familles ou institutions · Jeunes vides de motivation, de confiance en soi, de repères cohérents, de valeurs de vie, de projets de vie. · Jeunes adoptant des comportements inadaptés, à risques
PROCEDURE	<p>La procédure est orchestrée par le responsable du projet en collaboration avec toute personne ressource qu'il jugera utile de consulter.</p> <p>Le jeune doit marquer son accord formel d'adhésion au projet et doit s'engager à participer à l'action développée.</p> <p>Il doit avoir des aptitudes physiques et l'équilibre psychique minimum nécessaires.</p> <ul style="list-style-type: none"> · Demande de prise en charge par le mandant auprès du Service. · Entretiens avec le jeune, sa famille ou son entourage du moment, obtention de l'accord du responsable légal et remise d'un dossier d'information. · Réunion pédagogique pour la décision d'accompagnement et préparation de l'entretien chez le mandant. · Entretien chez le mandant en présence du jeune, de sa famille et d'un membre de l'équipe qui marque le début du projet.

PROJET	<p>Le projet s'étale sur une durée de six mois (exceptionnellement 8 mois) comprenant trois étapes :</p>
I. LA PREPARATION	<p>La préparation se fait pendant un mois en Belgique au départ du lieu de vie du jeune.</p> <p>Cette phase préparatoire comprend :</p> <ul style="list-style-type: none"> · Des démarches administratives (papiers d'identité, passeport, visa, etc.) et sanitaires (examen médical, vaccinations obligatoires et médication préventive) · Une formation à l'inter-culturalité, aux relations Nord-Sud et à l'axe écologique. <p>Cette préparation peut être réalisée dans le cadre d'un double mandat d'une durée maximale d'un mois.</p>